

que de modiques ressources et s'administrait difficilement. L'archevêque Malvin de Montazet, aussi peu attaché à son chapitre qu'à son clergé, et qui le premier porta atteinte à l'antique liturgie de Saint-Jean, supprima purement et simplement le séminaire Saint-Pothin, par ordonnance du 28 août 1782.

Après la Révolution, le projet fut repris. En 1806, Mlle de la Barmondière, qui distribuait en charitables libéralités les revenus de son immense fortune, fit construire à Fourvière des bâtiments destinés à hospitaliser des prêtres âgés ou infirmes. D'où provenaient les ressources nécessaires à l'entretien de cet établissement ? On l'ignore. En 1824, Mgr de Pins jeta les premiers fondements d'une administration régulière. Il adressa une circulaire au clergé, réclamant aux fabriques, d'après le décret du 1<sup>er</sup> août 1805, le sixième des revenus des chaises pour l'entretien des prêtres infirmes. L'œuvre était définitivement fondée. Le cardinal de Bonald, à peine installé à Lyon, se préoccupa vivement du sort de ses vieux prêtres. Le 18 mars 1843, il acquit à Vernaison une superbe propriété de près de quinze hectares et la fit aménager pour une vaste maison de retraite. Quelques années après, il en faisait don au diocèse de Lyon ; parc, bâtiments anciens et nouveaux, mobilier étaient estimés plus de 500.000 francs. Le généreux cardinal, peu de temps après cette donation, avait adressé au clergé un pressant appel, sollicitant des offrandes pour la nouvelle institution. Des dons nombreux, formant une somme importante, servirent de base à un capital dont les revenus devaient être attribués à l'entretien de l'œuvre.

La maison de Vernaison est administrée, d'après une ordonnance ministérielle, par un conseil nommé pour trois